



DES PATRONS INFLEXIBLES

LES OUVRIÈRES ET OUVRIERS DE L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT
PRIVÉS DE LIBERTÉ SYNDICALE AU BANGLADESH, EN INDE, AU
PAKISTAN ET AU SRI LANKA



Deux nouveaux rapports révèlent que de grandes enseignes de la mode prospèrent sur le dos d'une main-d'œuvre sous-payée, majoritairement féminine, réduite au silence par la contrainte.

L'industrie mondiale de l'habillement tire profit du déni du droit de se syndiquer dans les principaux pays de production

Des gouvernements, des usines et des marques mondiales de mode tirent profit de la répression constante des ouvrières et ouvriers de la confection et des violations de leurs droits du travail au Bangladesh, en Inde, au Pakistan et au Sri Lanka, écrit Amnesty International dans deux rapports complémentaires publiés le 27 novembre 2025.

Ces deux rapports, intitulés **Des patrons inflexibles. Les ouvrières et ouvriers de l'industrie de l'habillement privés de liberté syndicale au Bangladesh, en Inde, au Pakistan et au Sri Lanka** et **Les oublié·e·s de la mode. Les marques doivent d'urgence défendre les droits des ouvrières et des ouvriers**, font état de violations généralisées portant atteinte à la

liberté syndicale dans l'industrie de l'habillement, qui se manifestent par des atteintes aux droits des travailleurs·euses et par des actes de harcèlement et de violence de la part des employeurs.

« L'alliance détestable entre des marques de mode, des propriétaires d'usines et les gouvernements du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan et du Sri Lanka soutient une industrie connue pour ses violations endémiques des droits humains. » – Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International

« L'alliance détestable entre des marques de mode, des propriétaires d'usines et les gouvernements du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan et du Sri Lanka soutient une industrie connue pour ses violations endémiques des droits humains. En ne respectant pas le droit des ouvrières et ouvriers de la confection à constituer des syndicats et à négocier collectivement, ce secteur prospère depuis des décennies grâce à l'exploitation d'une main-d'œuvre largement sous-payée, surchargée de travail et essentiellement féminine, a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International.

« Il s'agit d'une mise en accusation de l'ensemble du modèle économique de l'industrie de l'habillement, qui sacrifie les droits des travailleurs·euses au Bangladesh, en Inde, au Pakistan et au Sri Lanka sur l'autel de sa quête incessante de profits pour les actionnaires d'entreprises de la mode majoritairement occidentales. »

Ces deux rapports s'appuient sur des recherches menées par Amnesty International entre septembre 2023 et août 2024, notamment sur 88 entretiens couvrant 20 usines dans les quatre pays. Parmi eux, 64 travailleurs et travailleuses, 12 dirigeant·e·s syndicaux et défenseurs·euses des droits du travail, dont plus de deux tiers de femmes. En novembre 2023, Amnesty International a également envoyé à 21 grandes marques et détaillants basés dans neuf pays, dont l'Allemagne, le Danemark, le Japon, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Chine, un questionnaire leur demandant des informations sur leurs politiques en matière de droits humains, le suivi et les actions concrètes liées à la liberté syndicale, à l'égalité des genres et aux pratiques d'achat. Adidas, ASOS, Fast Retailing, Inditex, le

Groupe Otto et Primark ont fourni des réponses complètes.
Beaucoup ont renvoyé des informations partielles, notamment M&S et Walmart, tandis que d'autres n'ont pas répondu, dont Boohoo, H&M, Desigual, Next et Gap.

Télécharger les rapports :

Les patrons inflexibles : [ASA0489292025FRENCH](#)

Les oubliées de la mode : [ASA0489302025FRENCH](#)